nance, mais deviennent les témoins, bien documentés, des goûts d'une époque, des sujets de prédilection d'un cercle érudits, et des tendances mêmes d'une ville située au carrefour de l'Orient et de l'Occident. Une des acquisitions de ce Colloque aura justement été de montrer, pièces à l'appui, comment Byzance a été la source la plus abondante de pièces en tous genres, notamment en sculpture, Ravenne, Este, Aquilée, n'ayant été que des « fournisseurs » mineurs. Un deuxième problème a été également traité, celui de la naissance de la notion de musée. On voit comment on passe de la collection réunie « ad uso di conversazione letteraria », à l'idée que le rassemblement de pièces antiques peut aider à faire comprendre ce qu'a été la civilisation de Rome (« *imagines Romae studio perquisitae* », comme le souligne la devise de la collection Grimani). La difficulté a été plutôt de cerner à quel moment de l'histoire de Venise on doit dater le début de ces collections; sans doute très anciennement, au moins pour Saint-Marc, si l'on admet la date de 828 pour la translation des reliques du saint. Des phénomènes artistiques connexes, comme celui de la copie, du pastiche et du réemploi d'objets antiques ont été aussi traités par divers intervenants. Enfin, le problème des influences dues à la présence d'objets célèbres dans les collections a été abordé. G. TRAVERSARI, en particulier, a eu la coquetterie de traiter un sujet moderne (le seul du volume) en montrant que le « Baiser » de Rodin est directement inspiré par un bas-relief antique conservé à Venise, où le sculpteur français n'était pourtant jamais allé! On doit supposer qu'il avait entre les mains ces cahiers de modèles qui ont toujours existé depuis l'époque grecque et qui circulaient aussi dans les ateliers du début du siècle. Avec la publication des Actes du Colloque « Anticomanie » (Lattes, 1988), ce volume sur les collections et les collectionneurs de Venise sera une mine très précieuse de renseignements (malheureusement sans *index*) dans laquelle archéologues, historiens d'art et conservateurs de musées pourront largement puiser.

H. LAVAGNE.

Épigraphie. Numismatique.

H. J. SCHULZKI, *Die Fundmünzen der römischen Strassenstation Flerzheim, Untersuchungen zum Münzgeldumlauf in der Germania Inferior*, Beihefte der Bonner Jahrbücher, 48 : Cologne, 1989, 159 pages.

Depuis la fin des années 1960, le matériel — surtout les trésors dont une bonne trentaine ont été inventoriés — a suffisamment augmenté pour qu'on éprouvât le désir de vérifier la problématique et d'en transcrire les résultats sous des formes quantitatives et graphiques tout de suite perceptibles au lecteur.

Le catalogue de 1906 monnaies recueillies sur le site d'une station de la route romaine conduisant à Bonn est donc précédé d'une claire mise au point qui, dans l'ensemble, confirme les faciès déjà connus. Je me bornerai à signaler les secteurs où, dans le sillage des observations proposées, on a le sentiment que des questions demeurent ouvertes : 1) quatre grands sites : Vindonissa, Carnuntum, Brigetio, Athènes indiquent une chute du nombre des deniers sous Hadrien; Trajan qui avait démonétisé les vieilles espèces avait alors accéléré les émissions, ce qui explique la retenue de son successeur; 2) l'auteur, intéressé à juste titre par les deniers coulés, s'exerce à en procurer une première liste mais le phénomène mérite d'être étudié en parallèle avec celui des exemplaires fourrés; 3) avec non moins de pertinence, outre Sardes et Aphrodisias, sont évoqués d'autres gisements probables en Turquie qui auraient livré des imitations d'*antoniniani* de l'Empire

gaulois; déjà attestées pour l'Afrique et l'Italie, ces traces résiduelles sont à relever pour un futur traitement d'ensemble; 4) les séries de *Diuo Claudio*, très bien représentées à Flerzheim, continuent à embarrasser : l'auteur les classe dans ses tableaux avec les frappes non gauloises, alors qu'il note qu'elles sont nombreuses dans la zone sécessionniste et plutôt rares ailleurs; il y a là une situation complexe sur laquelle je me permettrais de renvoyer à *M. É. F. R. A.*, 86, 1974, p. 523-540, un article qui a échappé à la bibliographie (on remarquera, d'ailleurs, une hésitation analogue à dater l'arrivée en Gaule des espèces légitimistes de Gallien et Claude II); 5) l'utile confrontation instituée avec d'autres sites des Gaules-Germanies : deux des Balkans, deux de Méditerranée orientale prouve une poussée généralisée du numéraire sous les Valentiniens, Valens ayant, de façon curieuse, droit à une prédilection; les circonstances locales variaient : récupération du terrain à l'ouest, construction du *limes* au centre, sans doute l'expansion urbaine en Orient, mais tous ces facteurs se conjuguent pour redessiner une nouvelle carte de la Romanité où beaucoup de zones, en contrecoup, ne sont pas atteintes par le flux monétaire. Les contours de ce « pays utile » vaudraient d'être précisés.

L'attention accordée aux imitations du IVe siècle laisse bien augurer de l'exactitude — mais, souhaitons-le, selon une structure plus légère — avec laquelle sera bientôt publié un ensemble magnentien du Palatinat (ajouter qu'à Flerzheim a été découvert une vingtaine de plombs, dont une empreinte de droit constantinienne : là aussi une recherche globale serait souhaitable).

J.-P. CALLU.

Emilio RODRIGUEZ ALMEIDA, *Los tituli picti de las ánforas olearias de la Bética. I. Tituli picti de los Severos y de la Ratio fisci* : Madrid, Universidad Complutense, 1989, 219 pages dont 82 d'illustrations. ISBN 84 7491 248 2.

La reprise des fouilles sur le Mont Testaccio par l'École Espagnole de Rome ayant fait l'objet d'un précédent ouvrage de E. RODRIGUEZ ALMEIDA (*Il Monte Testaccio, Ambiente, Storia, Materiali*, Roma, Quasar, 1984, 284 pages), l'auteur se contente ici de rappeler dans son introduction la micro-topographie du site et l'historique des fouilles. Il y présente également les problèmes posés par ce matériel épigraphique et le type de fiche mise au point pour son étude. Le livre constitue le premier volume du catalogue des 2301 *tituli picti* sur amphores Dressel 20 recueillis au Mont Testaccio entre 1968 et 1979. Ce fascicule comprend 161 numéros qui sont répartis en deux chapitres.

Le premier concerne les inscriptions datant des Sèvères : d'abord celles des années 198-205 où apparaissent les noms de Septime-Sévère et Caracalla, désignés par les titres de *Augusti nostri*, *Domini nostri* ou *Domini nostri Augusti*; puis celles dont la formule unique *Dominorum nnn. Severi Antonini et Getae Auggg* indique l'association de ce dernier à l'Empire.

Dans le second chapitre sont rassemblés tous les *tituli picti* portant la référence *ratio fisci* : E. RODRIGUEZ ALMEIDA passe successivement en revue les inscriptions provenant de Bétique et datables des années 217-219, quelques rares exemplaires originaires de Tarraconaise, les *tituli picti* incomplets ou présentant des anomalies, ceux postérieurs à 229 et enfin ceux de date incertaine.

Chaque numéro du catalogue fait l'objet d'un commentaire de l'auteur et d'une reproduction graphique sur l'une des 83 figures qui représentent presque le tiers du livre. On regrettera seulement que celui-ci ne possède pas de conclusion générale, même si les deux chapitres comportent des remarques approfondies sur le matériel et les problèmes (tant historiques qu'économiques) qu'il soulève.

Nicole DUPRÉ.

Thomas GRÜNEWALD, *Constantinus Maximus Augustus, Herrschaftspropaganda in der zeitgenössischen Ueberlieferung*, Historia Einzelschriften Heft, 64 : Stuttgart, 1990, 320 pages.

Ce livre est bâti autour d'un *corpus* de 522 inscriptions latines dont le tiers ne figure ni dans le *C. I. L.* ni dans l'*Année Épigraphique* (les grecques — moins d'une cinquantaine — ne sont pas systématiquement recensées, puisque linguistiquement l'Empire est unifié). Chaque fois, l'auteur s'est intéressé à la titulature impériale, un instrument de propagande politique modifié en fonction des étapes de Constantin, dans sa marche vers le pouvoir absolu. Sont ainsi déterminés sept phases et sept mots clefs qui datent les textes : 1) de 306 à 307, *Caesar* (et même, ce qui est une innovation, *pius Caesar*); 2) de 307 à 310, *Augustus* (*filius Augustorum* dans la *Pars Orientis*); 3) de 310 à 312/315, *Inuictus*; 4) de 312/315 à 324, *Maximus*; 5) de 324 à 330, *Victor*; 6) de 330 au 22 mai 337, *Triumphator*; 7) après la mort, *Diuus*.

Sur cette trame où, globalement le témoignage épigraphique ne diverge pas trop de celui de la numismatique, d'appréciables remarques sont présentées au fil des pages. La *pietas* du César Constantin est reconnue en terre africaine par Maxence. La promotion à l'Augustat eut lieu en Arles, la nouvelle capitale, le 25 décembre 307 et cette date ominale sera sans doute retenue pour le *dies Caesaris* de Constant en 333. Constantin, gendre et « petit-fils » d'un *Herculius*, n'a pas privilégié pour autant le culte du héros à la massue. La nomination de Licinius ne serait pas concomitante avec la conférence de Carnuntum mais surviendrait quinze jours plus tard, à la date du 26 décembre 308. Cette assertion, reprise de J. LAFAURIE, repose sur un comput des salutations impériales qui n'emporte pas la conviction (*cf. infra*). Par ailleurs, on ne nous dit pas comment, de Gaule, Maximien a pu se rendre en Pannonie, alors qu'il conviendrait de préciser les positions de Maxence en Rhétie. A tort, semble-t-il, sont minimisés et le rattachement dynastique à Claude II et l'apparition apollinienne de Grand, la distinction avec *Sol inuictus* paraissant spécieuse. En revanche doit être acceptée l'observation selon laquelle l'activité des lapicides abandonne progressivement les provinces occidentales au bénéfice des nouvelles acquisitions.

Continuons à distribuer les astérisques en marge du volume. Dès janvier 313, le concept de *tyrannus* est intégré à la terminologie politique. La victoire du Pont Miluius *instinctu diuinitatis* exemplifie la tolérance, non la conversion d'un Constantin qui n'a pas grandi dans un milieu chrétien et dont le père Constance ne mérite peut-être pas l'éloge *a posteriori* des Chrétiens. L'épithète de *Maximus* demeure sporadique de 312 à 315. Pourquoi en 315 — entre janvier et fin juillet — Constantin est-il dénommé *Sarmaticus Maximus*? L'auteur ne suit pas T. D. BARNES qui croyait à un emprunt à Galère; il préfère supposer une action combinée avec Licinius sur le Danube et cela d'autant plus que le Code Théodosien a conservé deux subscriptions de l'empereur de l'Ouest, l'une le 8 mars à Thessalonique, l'autre à Sirmium le 2 juin. Une pareille concertation — allant donc jusqu'en Macédoine — fait ciller; il est vrai qu'elle est le prix à payer par ceux qui, comme l'auteur, croient nécessaire d'abaisser la date de la première guerre entre Constantin et Licinius. Pour notre part, nous conservons la chronologie haute et, en conséquence, trouvons normal que Constantin, maître de l'Illyricum, ait combattu les Sarmates.

Après la victoire définitive obtenue à la suite de la seconde guerre civile, Constantin s'empresse de poser sa marque à l'Est : pas moins de huit inscriptions précèdent le Césarat de Constance II. A Julius Julianus le préfet de Licinius, remis en selle par le vainqueur, Julien l'Apostat son petit-fils doit son nom. Un climat

d'idéalisation s'instaure, tandis qu'après 326 l'outil épigraphique perd de sa valeur de témoignage, les séries de miliaires très localisés l'emportant. Le collège impérial institué en 333 est attesté 68 fois, mais Delmace n'est jamais cité sur une pierre, bien qu'Eusèbe célèbre le quadrige des Césars. Il est vrai que la fondation de Constantinople n'a pas été exaltée épigraphiquement. Après le 25 mai 337, à en croire l'auteur, en accord avec A. CHASTAGNOL, le défunt aurait reçu une 33e puissance tribunicienne le 10 décembre 337. Nous avons du mal à nous rallier à cette solution.

J.-P. CALLU.

Lawrence KEPPIE, *Understanding Roman inscriptions* : Londres, Batsford, 1991, 158 pages, 82 illustrations.

On aurait tort, bien qu'il ne soit pas mis en évidence sur la couverture (dont il faut saluer la maquette très élégante), de négliger le mot *Understanding* dans le titre de cet ouvrage. Il en constitue la clé : il ne s'agit absolument pas d'un manuel d'épigraphie (même si l'éditeur le définit comme *the first comprehensive treatment in English* de l'épigraphie latine), mais d'une présentation pour les non-spécialistes (l'auteur insiste avec raison sur cet aspect) et même pour les non-latinistes (ce qui est peut-être un peu optimiste, quoique plusieurs textes ne soient, et c'est dommage, que transcrits en anglais ou simplement signalés : p. 89, fig. 52 et note 36). Les caractéristiques principales du livre découlent de ce parti pris : une grande clarté, une exposition très concrète, le souci de replacer les informations épigraphiques dans le contexte de la civilisation, mais aussi un certain manque de rigueur et d'analyse des données.

A la volonté d'attirer le public vers l'épigraphie correspond une rédaction très agréable; en ce sens, le but de l'auteur est parfaitement atteint, ses lecteurs ne seront pas rebutés par un exposé austère, et ils percevront les principaux apports de cette documentation. Plusieurs passages sont très bien venus, par exemple les chapitres sur les conditions de fabrication des inscriptions (chap. 2: *The stonecutter and his craft*), ou sur leur survie (chap. 5). Partout, les exemples sont variés, dans leur nature comme dans leur provenance, et donnent un excellent aperçu de la diversité et de l'originalité de l'épigraphie. L'essentiel des domaines concernés est abordé. Des appendices apportent des précisions techniques, comme la liste des tribus, ou des sigles épigraphiques.

Cependant, emporté par son légitime désir d'éviter une excessive technicité, l'auteur ne se montre pas toujours assez rigoureux. Ainsi, l'organisation générale du volume et l'importance respective accordée aux diverses rubriques sont contestables. Ces rubriques, définies de façon très concrète (par exemple, non pas la religion mais « Temples et autels aux dieux », ou *Populusque Romanus* pour les graffites, damiers de jeux ou *tabellae defixionum*) semblent juxtaposées plus que hiérarchisées : pourquoi énumérer, dans cet ordre, l'empereur, le gouvernement local, les routes et enfin l'administration de l'empire, alors que le dernier point est solidaire du premier et que les routes (chap. 9 : *The roads that led to Rome*) constituent un rouage de l'administration, de la défense, de l'économie, mais pas vraiment un aspect autonome, sinon sous l'angle spécialisé des milliaires (qui n'est pas le seul abordé dans ce chapitre)? pourquoi isoler, selon une césure abandonnée aujourd'hui, le Bas-Empire (et l'épigraphie chrétienne) en les rejetant à la fin du volume (tout en étant contraint d'inclure l'édit de Dioclétien dans le chapitre antérieur sur l'économie : chap. 14 « *Trade...* », p. 115).

D'un point de vue strictement épigraphique, on regrette certaines erreurs ou imprécisions, comme l'interprétation du tiret au-dessus des chiffres (p. 21), plus

souvent consigne d'une lecture globale du nombre qu'indication du millier, comme l'introduction, dans l'énumération des « *common abbreviations* » (p. 138-139) de FAC COER alors que le beaucoup plus commun *F(aciendum) C(urauit)* n'y figure pas, celle du rare, donc peu nécessaire, sigle *SAL(uius)* ou le développement de P P en *p(rimus) p(ilus)* sans mentionner *p(ecunia) p(ublica)*; peut-être cette liste concerne-t-elle plus spécialement les textes cités dans le volume, auquel cas on aurait pu, soit en faire l'économie puisque son utilisation est limitée, soit en préciser les bornes.

S'il est agréable de voir abordés des aspects originaux et quotidiens (ainsi, à propos des routes, les risques courus par les voyageurs, l'attaque par les chiens, les loups ou les bandits, p. 63-64), on aurait aimé que beaucoup de points, plus austères certes, mais essentiels pour la compréhension de l'apport de l'épigraphie soient approfondis. Tout particulièrement les pages sur l'administration de l'empire (p. 72 à 79), domaine dans lequel l'épigraphie a apporté une contribution fondamentale grâce à la reconstitution des carrières, sont un survol beaucoup trop rapide, éclaté entre la présentation d'exemples, assurément intéressants individuellement mais à partir desquels il est impossible à un non-spécialiste de se faire une idée de l'organisation des *cursus* (le mot n'est pas cité) et même d'un aspect aussi élémentaire que les différences entre les sénateurs et les chevaliers. Si l'auteur estimait indispensable d'éviter un exposé nécessairement ardu, il aurait pu faire des tableaux consultables par ceux qui désirent plus de précisions sur ce rouage capital de l'organisation sociale et administrative romaine.

Sans entrer dans les détails et sans alourdir le volume, il aurait été préférable de se montrer plus rigoureux et plus précis dans l'exposition de notions essentielles : en faisant l'économie de remarques un peu naïves (le regret de la nécessité de connaître le latin pour lire le *C. I. L.*, dont on ne peut dire, p. 37, qu'il est difficile d'y trouver les inscriptions), on aurait pu analyser certaines constatations : pourquoi la mention de la tribu disparaît-elle au IIe siècle (p. 19)? pourquoi les épitaphes ne sont-elles pas datées? dans quels types principaux d'inscriptions trouve-t-on la datation consulaire (p. 25 : **can** *appear on inscriptions*)? pourquoi la loyauté de l'armée envers l'empereur est-elle forte (p. 88)? Ces faits sont énoncés comme des évidences ou des émanations du hasard, quand quelques mots auraient suffi à en exprimer les origines et la portée historiques.

Ces restrictions ne doivent pas faire oublier que cet ouvrage, très plaisant à lire, bien illustré, constitue une très agréable prise de contact avec l'épigraphie, qu'il donnera à beaucoup l'envie d'approfondir.

Monique DONDIN-PAYRE.

Droit romain.

Corpus iuris ciuilis, Text und Uebersetzung I Institutionen, trad. par O. BEHRENDS, R. KNUETEL, B. KUPISCH, H. H. SEILER : Heidelberg, C.-F. Müller Juristische Verlag, 1990, XX-301 pages.

Les traductions des œuvres juridiques tendent actuellement à se multiplier et ce livre en est une nouvelle preuve puisqu'il constitue le point de départ d'une entreprise ambitieuse qui porte sur l'ensemble du *Corpus iuris ciuilis* : la traduction du *Digeste* est annoncée, mais les auteurs ont cependant commencé par un ouvrage de dimensions plus restreintes : les *Institutes* de Justinien. La traduction s'appuie sur le texte établi par P. KRÜGER (4e éd. de 1921) sauf pour quelques variantes signalées dans les notes : mais l'apparat critique est inexistant et les discussions cri-